CONVENTION NATIONALE.

# CONSIDÉRATIONS

*Sur la néceſſité d'ajourner le jugement de Louis Capet & de ſa femme.*

PAR JEAN-FRANÇOIS BARAILON, Membre de la Convention Nationale,

Député par le Département de la Creuse.

IMPRIMÉES PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

TOUT nous engage à maintenir la République ; c'eſt nous qui l'avons créée. Il n'eſt pas un ſeul membre de la Convention nationale qui ne fût ſacrifié, dès l'inſtant qu'elle ceſſeroit d'exiſter.

Comment ſe fait-il enſuite que des hommes que les mêmes devoirs appellent, que les mêmes intérêts réuniſſent, oſent s'accuſer & s'entre-déchirer !

Quelle eſt donc la furie qui nous tourmente ? Quel eſt donc l'eſprit de diſcorde qui nous agite ? Sommes-nous condamnés à ne jamais nous entendre, nous qui avons purgé le ſol de la liberté des monſtres qui le ſouilloient ?

Non ! Ceux qui veulent ſérieusement le bien, qui aiment ſincèrement leur patrie, ne ſauroient ſupporter plus long-temps cet état d'anxiété & de douleur.

Eh ! peut-on ignorer que l'on tend au même but, que l'on arrive au même terme par des moyens différens ? Avant de ſe diſputer il faudroit connoître les intentions, il faudroit au moins mutuellement s'expliquer.

Faiſons donc grace à chacun de ſon opinion ; ne voyons plus un ennemi dans celui qui ne penſe pas comme nous ; examinons ſeulement quelle eſt la meilleure.

Le jugement de Louis Capet eſt, pour la Convention nationale, il ſeroit difficile de le taire, une pomme de diſcorde. Elle l'eſt auſſi pour le public ; & ce germe de diviſion peut produire, faire même préſager de ſiniſtres effets. Chacun veut exercer ſur la penſée de ſon collègue, de ſon voiſin, le même empire que le deſpote exerçoit naguere ſur les perſonnes. La prétention eſt auſſi trop abſurde, trop injuſte, & il faut abſolument s'en déſiſter.

De tous les membres qui compoſent l'aſſemblée, il n'en eſt pas deux parfaitement d'accord ſur les points eſſentiels qui ſont l'objet de la délibération, ſoit que l'on conſidère les queſtions en elles-mêmes, ſoit qu'on les conſidère dans leurs conſéquences & dans leurs rapports. Il convient de les rappeler ici ces queſtions ; les voici.

*Louis eſt-il convaincu des crimes qu'on lui impute ?*

*Doit-on avoir égard à l'inviolabilité que lui aſſuroit la conſtitution ?*

*Peut-il être jugé par la convention ?*

*Sommes-nous, en cette circonſtance, des juges ou des hommes d'état ?*

*Pouvons nous cumuler tous les pouvoirs, remplir toutes les fonctions ?*

*Le ſouverain a-t-il intérêt de prononcer en dernier reſſort ?*

*Eſt-il de ſa ſageſſe d'exercer ſon droit ?*

*Louis Capet aura-t-il celui d'appeler au peuple ?*

WING/ROSENTHAL 2001040600



*Quelle eſt la peine à lui infliger, s'il eſt convaincu ?*

*Eſt-il prudent de hâter ſon jugement ?*

C'eſt à cette dernière queſtion que je m'arrête, la ſeule que je me propoſe de diſcuter ici; elle diſpense de s'occuper des autres.

Tout ce que je lis, tout ce que j'entends, tout ce que je vois, tout ce qui m'environne, en un mot, me confirme de plus en plus dans ma première idée. Je perſiſte à dire qu'*il eſt très-imprudent, très impolitique de s'occuper en ce moment du jugement de Louis Capet & de ſa femme*; & je le crie de toutes mes forces pour qu'on l'écoute enfin.

J'aimerois que l'on déclarât franchement à la République, avant de paſſer outre, que peu inquiets ſur ſon ſort, ſur ſon bonheur, nous entendons lui procurer une guerre dont il eſt impoſſible de prévoir la fin, d'indiquer le ſuccès; qu'il nous plaît de bruſquer l'aventure; & enfin que, tel eſt notre bon plaiſir, nous voulons perpétuer notre état de criſe, notre déplorable ſituation, & jouer en déſeſpérés.

Ah! c'eſt juſtement parce que c'eſt ici *la cauſe des peuples contre les rois*, & parce que les *peuples*, loin de s'empreſſer à profiter de nos offres, aſſurément très-généreuſes, mais un peu imprudentes, vraiment philoſophiques, mais tant ſoit peu exagérées; c'eſt, dis-je, parce que les peuples préfèrent leur eſclavage, parce qu'ils affectionnent leur ancien joug, que nous devons, je ne dis pas flagorner les rois, nous en avons perdu l'habitude (1), mais au moins leur ôter tout motif de ſe plaindre, tout prétexte de nous nuire.

Je conſidère l'attitude menaçante des deſpotes : elle m'étonneroit, ſi leurs mauvaiſes intentions m'étoient inconnues; leur profond ſilence m'en impoſeroit encore ſi j'ignorois qu'ils ſe ſont fait une ſcience de diſſimuler & de trahir.

La République doit donc les conſidérer comme ſes ennemis, ſe préparer à les combattre, à les repouſſer; & voilà cette guerre affreuſe, cette guerre générale qu'il faudroit tâcher d'éviter. (2)

Si la Convention y donne lieu, ſoit par des principes outrés, ſoit par des actes peu réfléchis, elle en répond à la nation, elle devient garante des ſuites.

Chaque jour, dût-il être célébré par une victoire, je n'en

déclamerois pas moins contre la guerre, qui eſt toujours fatale, même aux vainqueurs. Vingt années de conquêtes conſécutives anéantiroient le peuple le plus puiſſant : nous étions infiniment plus redoutables ſur nos frontières, que nous ne le ſommes en ce moment ſur le territoire de la Belgique. Nos armées triomphantes y périſſent de faim, de froid & de miſère. Deux nations qui ſe battent, ſont deux nations qui ſe détruiſent ; elles peuvent devenir facilement la proie d'une troiſième qui les conſidère.

Que ſeroit-ce donc ſi la guerre, qui nous menace, étoit déſaſtreuſe ? Notre reſponſabilité n'eſt plus à la hauteur de telles circonſtances ; elle n'eſt plus en équilibre avec l'intérêt national.

Les mêmes raiſons, les mêmes principes, ce qui eſt grandement à conſidérer, qui ont raſſemblé en ſi peu de temps ſix cent mille combattans pour la défenſe de la patrie, doivent promptement auſſi diſſoudre nos armées : que l'on y faſſe bien attention.

Tel fut le ſort de la république américaine dans ſa naiſſance. Waſington ſe vit ſouvent réduit à une poignée de ſoldats. Plus d'une fois auſſi les Anglais profitèrent de ces abſences pour tout détruire, pour tout dévaſter ; tel eſt également le ſort qui nous attend. Les repréſailles, qui ſuccèdent, ne réparent jamais les pertes ; ce ne ſont que de nouveaux malheurs à ajouter à de plus anciens, & quelquefois à de plus grands.

Mais ayons le courage de le dire ; telle eſt l'incurie, telle eſt en ce moment la déprédation de nos finances, que nous dépenſons 110, 150 & juſqu'à 180 millions par mois : il n'eſt pas poſſible d'y tenir. Bientôt, ſi cela pouvoit durer, il ne nous reſteroit aucun moyen de défenſe malgré l'immenſité de nos reſſources. L'on nous conduit en courſe à *l'infernale banqueroute*, vraie boîte de Pandore, réſervoir de tous les maux : c'eſt là ſans doute où l'on nous attend.

Ceux qui abuſent ſi cruellement de la fortune publique, ſont les plus dangereux ennemis de la patrie, les plus grands criminels de leſe-nation. Oh ! honte éternelle ! ils reſtent inconnus, ils reſtent impunis. Nous ne ſavons pas trouver de coupables ; on les innocente tous ; on n'attaque que les foibles ; on ne pourſuit que ceux qui rempliſſent leurs fonctions : *dat veniam corvis, vexat cenſura colombas.*

Eh ! ce ſont de pareils économes, de tels politiques qui portent tout à l'excès, qui, pour épargner quelques bouts de chandelles, nous propoſent ſort ſérieuſement la guerre civile, qui loin de faire

quelques sacrifices, qui ne tiennent souvent qu'à l'orgueil, qu'à la vanité, pour la tranquillité de tous, narguent impudemment tout ce qui leur résiste; qui prêchent sans cesse la révolution générale; qui se targuent continuellement d'une liberté dont personne ne jouit encore; qui frondent avec insolence toutes les opinions reçues, même celles qui améliorent l'homme, qui le consolent dans ses peines, dans ses souffrances, qui lui font supporter le fardeau de la vie. Les nations voisines ne cessent de s'en plaindre. Voila cependant les pygmées qui voudroient, pour ainsi dire, renouveler le sol de la France & du globe entier.

La Belgique nous coûte déja 200 millions, dont 18 en numéraire. Nous devons la défendre; notre promesse, notre loyauté nous en imposent l'obligation, mais nous y verserons des richesses équivalentes à la totalité de son territoire; sans parler des hommes qu'il faudra encore sacrifier. Quelle en sera l'issue? *L'ingratitude*, je le répète. Déja ma prédiction se réalise; les *Brabançons* nous détestent. Avant de porter nos principes chez un peuple, je desirerois que l'on y envoyât en mission nos philantromanes; ces hommes qui s'enrouent à prêcher l'entière extinction des préjugés, sans s'appercevoir des leurs; qui traitent avec tant de légéreté les plus grands intérêts, & que *Diogène*, sa lanterne à la main, n'auroit certainement jamais rencontrés sur sa route.

Un autre motif bien puissant nous prescrit d'arriver à la paix. C'est la vente des biens nationaux, notre principale ressource. Que l'on compare leur valeur actuelle avec celle qu'ils avoient avant les incursions de l'Autrichien. Les tentatives relatives à ceux des émigrés, notamment, n'ont que trop appris ce que l'on devoit en attendre pendant la durée des troubles.

Le jugement de Louis Capet entraîne nécessairement après lui tous ces inconvéniens; il les aggrave: je crois l'avoir démontré dans mon opinion du 14, & dans mes réflexions du 26 novembre 1792: je ne me répéterai point.

Mais c'est encore ce que nous prépare, ce que nous assure le décret du 19 novembre dernier, tant qu'il ne sera pas raisonnablement amendé. Nous pouvons bien exalter, même admirer notre *système révolutionnaire*, notre *pouvoir révolutionnaire*; mais je crains bien que le tout ne se réduise à ces grands mots. Je vois tous les peuples se rebeller contre nos prétentions: nous ne l'avions pas calculé ainsi. Ils se croient heureux, ils le sont, qu'avons-nous à dire? les Anglais sur-tout ne changeroient pas

leur ſort pour le nôtre. Quoique ſous un mauvais gouvernement, ils jouiſſent paiſiblement de la vie, & cela leur ſuffit. Ont-ils tant de tort ? En général nous leur faiſons horreur : quelques-uns cependant s'aviſent de nous plaindre ; nous excitons la pitié de quelques-autres.

La néceſſité d'affermir la république, de lui donner des baſes ſolides, nous preſcrit impérieuſement ſans doute d'éviter la guerre & d'éloigner tout ce qui peut ou l'augmenter, ou la prolonger ; mais d'autres conſidérations doivent encore nous guider, nous déterminer.

Ce n'eſt pas au milieu des armes, des diſſenſions, des orages, des agitations enfin, que l'on peut faire une bonne conſtitution, que l'on peut ſagement en diſcuter les articles, en conſacrer les baſes.

Comment enſuite dans le déſordre, peut-être même dans la plus déſolante anarchie, la préſenter à la ſanction du ſouverain. Au comble de l'infortune, le repentir de ſon choix lui feroit rejeter avec dédain une production qu'il devroit aux auteurs de ſes maux.

Le code civil ſi deſiré, dont le beſoin eſt depuis long-tems ſi vivement ſenti, participeroit néceſſairement aux circonſtances. Il n'offriroit pas cette profonde ſageſſe, cette prévoyance exquiſe, cette maturité qui doivent le faire admirer & reſpecter de tous les peuples du globe ; peut-être même ſeroit-il impoſſible d'arriver à ſa confection, d'y mettre la dernière main.

La variété, la verſatilité de l'opinion m'offrent un autre motif de différer le jugement de l'ex-roi. Convenons de bonne foi que tout ce que l'on a dit, que tout ce que l'on a écrit l'a plutôt égarée qu'il ne l'a formée ; je n'en excepte pas même la production à l'appui de l'acte énonciatif de ſes crimes. Il ſemble qu'au lieu de l'accuſer, l'on ait voulu le juſtifier. Au travers de ce fatras immenſe, indigeſtement compilé, l'on trouve nombre de pièces abſolument indifférentes, d'autres entiérement étrangères, pluſieurs inſignifiantes, & aucune qui emporte conviction. Une ſeule cependant, ſa *lettre à Bonneval*, ci-devant évêque de Clermont, prouve qu'il a été complètement *myſtifié*.

Attendons donc patiemment, ſi nous en ſommes capables, les bienfaits de l'avenir. Le temps nous découvrira, à coup-ſûr, de grandes vérités : il nous procurera, du-moins, des ré-

ſultats certains, nous ſerons éclairés, nous prononcerons alors avec connoiſſance, & dans le calme des paſſions.

La diſette réelle & factice que nous éprouvons, nous annonce combien il ſeroit dangereux d'ajouter à la fermentation; combien l'on ſeroit coupable de multiplier les cauſes de mécontentement (3).

L'état d'anarchie, dans lequel nous nous traînons ſi péniblement depuis quatre ans, nous impoſe le devoir de prévenir les moindres étincelles d'inſurrection. Ces hommes, autrefois ſi reſpectueux, ſi rampans vis-à-vis du deſpote, exiſtent encore en grand nombre parmi nous, & nous devons autant en redouter les machinations que les fureurs.

Si l'on conſidère le temps précieux que la Convention Nationale, transformée en académie, perd à entendre des mémoires;

Si l'on ſaiſit le ridicule dont ſe couvrent des Légiſlateurs qui plaident ſérieuſement, & malheureuſement à la face du public, les uns pour, les autres contre l'accuſé, tandis qu'ils ſe diſent & demeurent ſes juges;

Si l'on réfléchit ſur le danger imminent de la choſe publique, la pénurie & le dénuement de nos armées; ſur l'incroyable excès de nos dépenſes, & les faſtes funeſtes qui doivent bientôt en réſulter; ſur les conſéquences terribles des revers, & le ſoulèvement général qui peut s'enſuivre; en conſidérant toutefois que, dans un grand concours de circonſtances, l'on ne peut manquer d'en éprouver; ſur les entraves qu'eſſuie déja notre commerce dans les ports d'Eſpagne; ſur ce que nous préſage la hauteur inſolente de la réponſe de lord Grenville, la prochaine retraite de notre ambaſſadeur à Londres, la ſaiſie faite par le gouvernement anglais de onze de nos vaiſſeaux chargés de froment, ſa défenſe expreſſe de nous procurer des grains, l'entrée d'une eſcadre de cette nation dans le Texel; ſur la certitude d'une guerre ſur mer avec toutes les puiſſances maritimes, & ſur terre avec tous les potentats de l'Europe; ſur l'inconſtance de la partie la plus nombreuſe & la moins éclairée de nos concitoyens; ſur ce qu'exige de nous la gloire de la nation, ſon repos, notre propre réputation, & les devoirs immenſes qui nous reſtent à remplir.

Si l'on examine, enfin, qu'à travers tant de diſſentimens, de

quelque manière que l'on poſe *la queſtion* ou *les queſtions*, indépendamment de toutes les diviſions, ſous-diviſions, interprétations, explications dont chacune d'elles eſt évidemment ſuſceptible, il n'eſt pas un ſeul membre qui n'éprouve une gêne d'opinion, qui ne ſoit évidemment contrarié dans ſon vœu, de telle ſorte que ce ſera néceſſairement la minorité qui prononcera, qui jugera, & que le plus grand nombre ſe prépare des remords & des regrets (4).

Il me ſemble, tout conſidéré, que la prudence, la prévoyance, la ſaine politique nous commandent de différer, d'éloigner ce fatal jugement, d'amender notre ſyſtême politique actuel, de corriger, de ſurſeoir, même d'abandonner notre prétendu *pouvoir révolutionaire*.

Avec le temps les eſprits ſe pacifieront, les ligues des tyrans ſe diſſoudront, bientôt même ils s'entredévoreront pour d'autres intérêts, les Naturaliſtes ſavent que certains animaux ne ſauroient s'aſſocier pour long-temps; les ennemis du bien public, légalement pourſuivis, ſe detruiront; la fortune publique ſe rétablira, nos pertes ſe répareront, nous arriverons enfin au calme, chacun en aura beſoin & le maintiendra.

D'une autre part, le temps éclairera les peuples, la vérité leur parviendra, ils connoîtront nos vrais principes, & ils ſauront que nous nous étions armés pour les délivrer de toute eſpèce de ſervitude, pour les ſecourir contre l'oppreſſion. La philoſophie ne doit vaincre & régner que par la raiſon. Il eſt à craindre que pour la première fois qu'elle a fait ſonner la charge, qu'elle a fait tirer le canon, elle ne ſoit pas fort heureuſe; tout manifeſte qu'elle n'opérera que bien peu de *converſions* (5).

Concevons, enfin, que nous éprouvons une bourraſque, & qu'il faut ſe tapir. Au fort de la tourmente, il convient de ployer les voiles. Si nous parvenons à conſerver le vaiſſeau de l'Etat, nous aurons aſſez fait; mais, avec de la patience, nous effectuerons plus encore, nous apprendrons à le gouverner, même à l'aſſurer contre les tempêtes.

Nous ne voudrions pas, comme les Anglais, n'avoir fondé une république que pour quelques minutes; à un Charles Stuart, faire ſuccéder un Cromwel; à un deſpote, ſubſtituer un tyran; donner occaſion à des proſcriptions innombrables, faire ruiſſeler encore le ſang, & favoriſer de nouveaux maſſacres.

D'ailleurs, pourquoi réserverions-nous à nos neveux l'avantage exclusif de jouir de nos travaux ? Avec de la sagesse, de la prévoyance, nous pouvons en profiter nous-mêmes. Si nous voulons tout emporter d'assaut, si loin d'avoir des égards, des ménagemens pour les autres nations, nous persistons a vouloir tout changer, tout bruſquer, tout foudroyer, nous deviendrons, a notre tour, des oppreſſeurs, nous rencontrerons par-tout une vive réſiſtance, l'on ſe réunira pour nous humilier, pour nous accabler ; nous ne réuſſirons jamais, & nous aurons nui, en pure perte, à une très-bonne cauſe. Au reſte, ſommes nous des Français ou des Sahariens, des philoſophes ou des maniaques ? La ſuite l'indiquera.

Je le demande à ceux qui ſont ſi exaſpérés, ſi précipités ; voudroient-ils répondre ſur leurs têtes des événemens affreux que le jugement de Capet peut entraîner ? Mais, je délire à mon tour ! que ſont de pareilles têtes pour répondre du ſalut de l'état ?

Dans un conſeil que la prudence dicte, ils affectent de voir de la *foibleſſe*, du *royaliſme*, de l'*ariſtocratie*, de la *trahiſon* ; mais pourquoi à ſon tour ne verroit-on pas des *furibonds* dans leurs emportemens, des *méchans*, des *hommes vendus*, ou enfin des *ambitieux*. Les injures ſont une monnoie largement & équitablement diſtribuée ; chacun peut toujours en rendre autant qu'on lui en prête.

Mais laiſſons-là tous ces écarts de l'imagination, toutes ces déclamations, toutes ces extravagances d'un patriotiſme exalté ; car j'aime à me perſuader, je ſuis même preſque sûr qu'il n'y a que cela parmi nous. Ecoutons, au moins une fois en ſilence, la froide raiſon.

Qu'avons-nous à riſquer, non-ſeulement en ajournant le jugement de Louis Capet & notre ſyſtême révolutionnaire, dont l'exécution eſt au moins prématurée ; en obviant à tout ce qui peut devenir fatal à la République, à tout ce qui peut lui nuire, mais ſur-tout en temporiſant à propos ? Rien, abſolument rien. Rome ſur le bord du précipice, dut ſon ſalut à la ſage lenteur de Fabius, ſon général & ſon conſul. C'eſt ainſi que les Etats-unis de l'Amérique ſeptentrionale ont acquis leur exiſtence politique : la République françaiſe eſt encore loin de ſa perte, mais elle court des riſques ; pourquoi ne prendroit-on donc pas le même parti ? eſt-il temps d'y recourir, lorſque tout eſt déſeſpéré ?

Rappelons-nous que déja notre temporiſement nous a produit une victoire ſur le deſpotiſme, & cette victoire ne nous a point coûté de larmes. La révolution s'eſt faite à *Genève* telle que nous la deſirions. Si nous euſſions uſé de contrainte ; ſi nous y euſſions montré notre morgue philoſophique, nous aurions tout gâté, & elle ſeroit encore à s'effectuer.

La diviſion qui règne & s'accroît, à meſure que l'on approche de l'époque de ce jugement, ſollicite vivement notre attention, & nous conſeille en outre de grands ménagemens. La précipitation des Anglais, leur irréflexion dans l'affaire de Charles Stuart, eurent des ſuites bien terribles, l'anéantiſſement de leur république, la perte de leur liberté & le ſupplice des juges (6) qui avoient été aſſez lâches pour ſe prêter à des inſinuations perfides, & aſſez ſtupides pour ſeconder l'ambition d'un ſcélérat.

J'ajouterai à tant d'autres motifs,

La néceſſité de rétablir, avant tout, la confiance entre les départemens ; car on ne peut ſe taire que celui de Paris excite maintenant beaucoup de défiance & de jalouſie. L'on ſe plaît à retrouver, dans ſes citoyens, d'autres Romains qui voudroient concentrer la république dans leur ville. L'on ſe perſuade d'ailleurs qu'ils tendent à influencer la Convention.

La témérité, l'eſprit d'inſurrection que manifeſtent ſi ouvertement certaines ſections de la République, & qu'il faut avant tout réprimer.

L'abus que l'on fait ſi fréquemment de la liberté, le mépris, l'infraction journalière des lois, le règne de la licence, la nullité bien prouvée de la force armée.

Combien il importe enfin de mettre en activité tous les moyens de proſpérité publique qu'une nation auſſi puiſſante que la France a en ſon pouvoir.

Eh! n'y a-t-il donc rien à créer dans la République ? Nous voulons porter aux peuples l'évangile de la raiſon, & les deux tiers de nos concitoyens ſont encore dans l'erreur ! Nous voulons les éclairer & nous ſommes nous-mêmes dans les ténèbres !

Nous eſſayons de procurer le bonheur à nos voiſins, & le peuple Français gémit ſous le poids de tant de calamités !

Avant de vendre la ſageſſe aux autres, commençons par en faire bonne proviſion pour nous : l'on n'abandonne pas ſa maiſon menacée d'incendie, pour ſecourir celle de ſon voiſin.

Ne cherchons pas des occupations ailleurs, nous n'en avons déja que trop. Faiſons fleurir les ſciences & les arts, protégeons, accroiſſons, alimentons notre commerce, creuſons des ports & des canaux, ouvrons des routes; il eſt tel département où il eſt encore impoſſible de voyager : encourageons l'agriculture, établiſſons des manufactures, ſtimulons l'induſtrie, ſollicitons & favoriſons les découvertes (7).

N'avons nous pas auſſi des alliances auſſi utiles que néceſſaires à contracter ? Oublie-t-on l'importance de nos relations avec l'Angleterre, la Hollande, la Pruſſe, la Suede, le Dannemarck, la Pologne, l'Eſpagne, la Suiſſe, la Porte Ottomane ? &c. &c.

Ignore-t-on ce que l'on doit à la ſûreté de nos Colonies, de nos établiſſemens dans l'Inde & ſur les côtes d'Afrique, ſi l'on veut en conſerver la propriété ?

Il reſte en particulier à la Convention une grande tâche à remplir, celle de prouver qu'elle eſt digne de la confiance de la cité, qu'elle s'occupe ſérieuſement de ſon bonheur, qu'elle ſait faire reſpecter les loix; que, loin de s'emparer de tous les pouvoirs, elle les diſtribue proportionnellement à tous les fonctionnaires publics, qu'elle s'agenouille réellement devant la ſouveraineté du peuple; & que chacun de ſes membres, au lieu de vouloir prolonger ſon exiſtence politique, ſoupire après l'heureux inſtant où il reprendra ſes inſtrumens aratoires.

Compte-t-on enſuite pour rien le beſoin d'édifier les nations ſur les faits que l'on impute ſi légèrement à la nôtre, de repouſſer les calomnies a l'aide deſquelles l'on ſéduit les gens de bonne foi, & de montrer que bien éloigné d'approuver, de partager les atrocités, les ſcélérateſſes de quelques Cartouches, de ces autres Cacus du 2 ſeptembre, elle les abhorre, elle les voue à l'exécration de tous les ſiècles.

Si la France étoit dans un état de tranquillité parfaite, je la preſſerois d'en jouir long-temps, comme du premier de tous les biens. Elle eſt dans une ſituation bien oppoſée; elle eſt par tout victorieuſe, & je l'invite, je la ſollicite à ſe procurer la paix.

D'ailleurs, & peut-on s'y méprendre, comment des juges en colère, animés eux-mêmes du deſir de la vengeance, prononceroient-ils avec impartialité ſur le ſort de leur ennemi, au milieu des partis & dans le tourbillon des factions ?

Le dirai-je? l'opinion n'eſt point encore formée; mais ſi l'on donne le temps à la réflexion, il s'en manifeſtera bientôt une dominante qui les abſorbera toutes, qui fera ceſſer cette conti-

nuelle fluctuation que l'on obſerve, & il ſera alors permis de prononcer. L'on ſeroit sûr d'avance que la poſtérité ratifieroit le jugement.

Il réſulte, à ce que je penſe, de ce que je viens de citer, (car je ne diſcours pas, j'expoſe) qu'une guerre générale ſur terre & ſur mer, des diſſentions inteſtines, des calamités ſans nombre nous menaçent de toutes parts; qu'elles peuvent fondre inopinément ſur la France.

Que le jugement de Louis Capet & notre *ſyſtême révolutionnaire* en ſeront la cauſe ou le prétexte.

Qu'il ſeroit peut-être encore poſſible de les prévenir, ſur tout ſi, avec de la fermeté, mais auſſi avec de la patience, de la prudence, nous montrons du reſpect pour la tranquillité des autres peuples, de la tolérance pour leur conſtitution, pour leur gouvernement; ſi, par les effets de notre raiſon publique & d'une politique adroite, nous réprimons ces principes ſubverſifs de toute ſociété, excluſifs de toute moralité, ces incandécences de l'imagination, qui nuiſent en tout tems, en tous lieux, ſans jamais produire aucun bien (9). La force peut nous y contraindre; il y auroit donc beaucoup plus de mérite à la devancer ſpontanément. Il faut être bien convaincu, ſans cependant croire à l'*optimiſme*, que, ne pouvant corriger le monde, ne pouvant par-tout remplacer le mal par le bien, il vaut encore mieux ſupporter ce qu'il n'eſt pas en notre pouvoir d'empêcher, que de s'en fâcher. L'on auroit trop à faire ſi l'on vouloit s'irriter de tout ce qui offuſque, s'armer contre tout ce qui offenſe.

Et enfin en ajournant indéfiniment le jugement de Louis Capet & de ſa femme; c'eſt auſſi à quoi je conclus, ainſi que je l'ai déja fait dans mes réflexions.

Bien entendu cependant que les prévenus demeureront en état d'arreſtation, ſous la ſurveillance & la reſponſabilité des corps adminiſtratifs, qui, à cet effet, auront à leur diſpoſition la force publique: c'eſt un dépôt que la République entière confie à leur vigilance (8).

J'annonce au reſte & je déclare hautement, que, ſi la Convention nationale perſiſte à juger Louis Capet, fidèle à mes principes, & néanmoins ſoumis à la loi; je déclare hautement, dis-je, que je me récuſe dès-à-préſent, ne pouvant compoſer avec ma conſcience, elle ne me reprochera jamais d'avoir cumulé les pouvoirs du Légiſlateur avec les fonctions judiciaires; d'avoir rem-

pli, dans la même affaire, celle de juré d'accusation & de juré de jugement, & d'y avoir fait tout à la fois l'office de dénonciateur, d'accusateur, de partie, de juge & d'homme d'état. Il suffit d'ailleurs que mon opinion soit déjà connue, pour que je m'abstienne de prononcer sur le sort de l'accusé.

Je viens de faire pressentir les malheurs, où des mesures inconsidérées peuvent plonger ma patrie, les risques qu'elle a à courir; en disant la vérité sans égards, sans ménagement, j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir, ma tâche est remplie.

L'avenir indiquera ceux qui se feront trompés, nos neveux le sauront, l'histoire le publiera. Il est bien à souhaiter que ce soit moi, puisque je resterai probablement seul de mon avis. Je le desire bien sincèrement moi-même : au moins mon erreur n'aura-t-elle jamais été funeste à la chose publique. Si au contraire mes craintes se réalisent, on aura à regretter, à se reprocher de ne m'avoir pas entendu.

## NOTES.

(1) La *Tolérance politique* n'est pas moins nécessaire que la religieuse. Pourquoi feroit-on attention, par exemple, aux *sept majestés* qui distinguent les six *phrases* de la lettre du Contre-Amiral *la Touche*, du 18 decembre 1792. *Le roi de Naples* n'en a que mieux reconnu la *République Française*, et lui a donné sur-le-champ une entière satisfaction. Que pouvoit-on exiger de plus?

(2) Que les despotes sachent que la France résistera à toutes leurs forces réunies, et si on l'oblige à se défendre, ils ignorent sans doute que les hommes libres sont invincibles, que nous pouvons leur en opposer jusqu'à deux millions et qu'au besoin nous trouverrions encore 100 mille *Hachette*, autant *d'Eon* et pareil nombre de *Fernings* capables d'es[c]oriller tous les *Burck* et *Burckomanes* de l'univers.

Nous avons encore plusieurs milliards à dépenser, sans toucher à la fortune des particuliers. Eh ! les biens de cette très-haute, très-puissante, très-illustre, très-noble caste, qui n'a plus voulu habiter parmi nous et qui pélerine maintenant, pour son plaisir, au maduré sans doute, poru y visiter ses respectables frères.

Mais une nation, dont les principes d'humanité et de justice ont déjà tant de fois retenti dans toute l'Europe, préfere la paix à la vaine gloriole des victoires.

(3) Cette disette, réelle pour certains Départemens, factice pour d'autres, nous accablera encore l'année prochaine. Ceux qui connoissent l'agriculture, qui font depuis long-temps des observations météorologiques, et qui savent en déduire les résultats, peuvent le prédire avec assurance dès-à-présent.

(4) Il n'y a aucune question à poser. Il faut entendre le *conclusum* de chacun, le résumé de chaque opinion, discuter ensuite quel est le meilleur et se fixer à un.

(5) Rien de plus choquant que cette *égalité* ! Quoi un cultivateur équivaudroit à un *monsrigneur*, à une *altesse sérénisime*, *révérendissime*, etc. etc. Quelle apparence ! Comment le croire ! écoutez à cet égard certains orateurs de la chambre des Communes d'Angleterre ; ils ne conçoivent même pas comment on a pu forger un pareil système... aussi les nobles et les prêtres se sont-ils d'abord fortement prononcés contre elle dans le Brabant et la Belgique. Elle est en un mot pour les aristocrates, ce que l'eau est pour les hydrophobes, il suffit d'en parler pour leur procurer des convulsions, ce signe pathognomonique décèle le virus chez tous ceux qui en sont infectés.

J'aime à trouver quelques-unes de ses traces dans l'antiquité ; à me reporter dans ces temps plus heureux, où les préjugés n'avoient pas encore vicié le cœur et corrompu l'esprit. Voyez notre *opinion sur les fêtes civiques à établir dans la République* Française.

On l'apperçoit encore, *cette égalité*, dans le droit des habitans de *St-Sébastien*, Province de Quipuscoa ; l'on sait que, lorsqu'ils traitent avec le roi d'Espagne, celui-ci est *obligé de se découvrir*. C'est sans doute quelque foible reste de leur ancien pacte avec le chef dont ils avoient jadis fait choix.

(6) Peut-on de bonne-foi se plaindre de la durée de l'affaire de Louis Capet. Voilà à peine un mois que la Convention nationale s'en occupe ; et dans ce mois elle a entendu environ 60 opinions, il lui en reste à-peu-près autant à lire.

Si la discussion des procès entre particuliers exige des années, faut-il s'étonner si celui, car je le nommerai aussi un *procès* avec nombre de mes collègues, d'une nation contre son tyran se soutient pendant quelques mois.

(7) Auroit-on osé croire, il y a 30 ans, que l'homme voyageroit et planeroit au-dessus des nues. L'on n'imagine même pas ce que l'on peut encore découvrir et jusqu'où le génie peut atteindre.

(8) Que sait-on ? Peut-être un jour sera-t-il le *bouc émissaire de la nation*, la base d'un traité avantageux. Qui peut prévoir les évènemens et calculer toutes les chances de notre situation politique. Il est au moins certain qu'il seroit extrêmement insensé de se priver très-gratuitement de cette dernière ressource : c'est un important otage que l'intérêt général nous prescrit de garder soigneusement.

(9) Ceux qui affectent *l'athéisme* sont aussi rares en France qu'en Angleterre, n'en déplaise à *Burck et à Leter-Lurell*. Quelques hommes, qui abusent à l'excès de la liberté de tout dire, de tout écrire, quelques extravagans, ne composent pas la nation.

Il seroit facile de démontrer que *l'athéisme* suppose nécessairement ou une *profonde ignorance*, ou une *extrême folie*, ou une *excessive scélératesse*.

Celui qui n'admet que ce qu'il conçoit, ne voit donc point, ne marche donc point, etc. S'il connoissoit seulement son petit doigt, il se prosterneroit sur le champ devant un premier auteur, un premier moteur. Voyez *Descartes*, écoutez *Newton*, tous les savans vous apprendront enfin combien ils révèrent cet être suprême, et les motifs de leur admiration.

L'organisation est vicieée chez les foux; ils ont droit de tout hasarder; mais aussi est on dispensé de les entendre.

L'homme chargé de crimes, poursuivi par les remords, insulte à la Divinité. Son interêt est d'imposer silence à sa raison, de se persuader ce qu'il desire, de s'égarer, de s'étourdir; mais il n'est jamais convaincu: le temps d'affliction arrive, le mot fatal échappe: *ah! mon Dieu* s'écrioit *Vanini*, dans le fort de son supplice.

Au surplus qu'est-ce qu'ils entendent par le mot *conscience* qui leur est familier? Pourquoi font-ils des *sermens*? Pourquoi tant d'autres actes qui les decèlent?

De pareils sectaires, en les supposant de bonne-foi, ne pourroient jamais socier ensemble. Je préférerois, moi, de traiter avec ces honnêtes-gens qui s'illustrent à *Herac et à Ana*; l'on auroit tout à perdre, tout à risquer, aucune réciprocité à attendre. En effet qu'est-ce qui les forceroit à observer les clauses du pacte? Par quels motifs seroient-ils gens de bien? Je ne verrois tout au plus avec *Moliere*, dans chaque individu de cet espèce, qu'un assez *honnête-homme pour n'être pas pendu*. Toute sa morale, toute sa probité seroient écrites au code pénal.

Si jamais un véritable athée répond à ces objections, le Capucin de Montesquieu lui démontrera, à son tour, la nécessité du chapelet.

---

*Nota.* Ces considérations étoient imprimées le 14 janvier, jour accepté pour le jugement de *Capet*.

Je crois seulement devoir ajouter que les débats vifs & prolongés, qui ont eu lieu dans cette séance & qui se renouvelleront sans doute tant que la discussion durera, sur les questions à soumettre à la délibération, attestent & démontrent ce que j'ai avancé, savoir:

1°. . . . La multiplicité des opinions;

2°. . . . Que chacune d'elles, même de celles qui semblent

Case
Wing
oDC
137.08
.F73

V.9
no.18



les plus généralement reçues, varient à l'infini, soit par la manière de les entendre, soit par celle de les interpreter.

3°. Que très peu s'accordent sur plusieurs propositions, quoiqu'en apparence, suites nécessaires les unes des autres, & encore moins sur leurs accessoires.

4°. Qu'il est conséquemment difficile, peut-être même impossible, de poser ses questions au gré de la majorité;

5°. Et j'en conclus derechef enfin, que de quelque manière qu'on les pose, le grand nombre éprouvera une contrainte dans son suffrage & sera forcé de voter, d'après une affirmative ou une négative qui lui répugneront également.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

THE NEWBERRY
LIBRARY